

## Signature de convention entre le SDIS de l'Orne et la SARL Ronné

Le 15 juin dernier, le SDIS de l'Orne a signé une convention de mise à disposition de sapeurs-pompiers volontaires avec la SARL Ronné, en présence de la CAPEB. Cette entreprise citoyenne exemplaire met à disposition 2 sapeurs-pompiers volontaires pour assurer la sécurité de la population locale. Avec son chef d'entreprise Michel Ronné, par ailleurs chef de centre volontaire du centre de secours, cela représente 75% de l'effectif de l'entreprise qui concourt à la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement sur le secteur opérationnel mortréens.

